

DECRET N° 96-277 DU 12 JUIN 1996
PORTANT DESIGNATION DES SYNDICS DE LIQUIDATION
DES ENTREPRISES D'ETAT

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Vu la Constitution du 15 mars 1992 ;

Vu la Loi n° 054/83 du 06 juillet 1983 instituant l'Entreprise Pilote d'Etat et complétant la Loi n° 013/81 du 14 mars 1981 instituant la charte des Entreprises d'Etat ;

Vu la Loi n° 020/89 du 09 novembre 1989 fixant la procédure de liquidation des Entreprises d'Etat, des Entreprises Pilotes d'Etat et des Entreprises dites regroupées ;

Vu le Décret n° 94/424 du 1er septembre 1994 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité de Privatisation ;

Vu le Décret n° 095/25 du 13 janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 095/26 du 22 janvier 1995 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret 095/27 du 22 janvier 1995 portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret 095/32 du 02 février 1995 réglementant les intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu les engagements contractuels des cabinets privés désignés pour la liquidation des entreprises d'Etat ;

DECRETE

Article 1er : Sont désignés syndics de liquidation des entreprises d'Etat les cabinets privés ci-après :

1. **CABINET ERNST & YOUNG**

- Office National de Pêche.. Continentale: (ONAPEC)

2. **CABINET D.N.A. CONSULTING**

- Office des Gros Bétails (O.G.B.)

3. **COOPERS & LYBRAND - AFRIQUE CENTRALE**

- Cimenterie Domaniale de Loutété (CIDOLOU)
- Société Congolaise des Pharmacies (SOCOPHAR)
- Ferme Porcine de Loubomo

4. **CABINET A C C O R D**

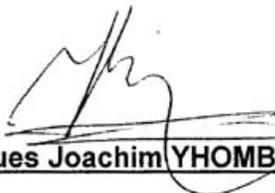
- Laboratoire Pharmaceutique du Congo (LAPCO)
- Office National des Librairies Populaires (ONLP)
- Station Fruitière de Loudima (STAT-FRUIT)



Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera..

Fait à Brazzaville, le 12 JUIN 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,



Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Chargé du Plan et de la Prospective,

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, Chargé des
Réformes Administratives,



Nguila MOUNGOUNGA NKOMBO



Joseph OUABARI

